



# La Grand' Actu du Régulateur

N° 014 - MARS 2025



## Télécommunications

### Louis-Marc SAKALA nommé au Conseil d'Administration du Réseau de Régulation Numérique de l'UIT



#### Journée internationale des consommateurs

L'ARPCE renforce le dialogue entre acteurs pour défendre les droits des usagers

P. 7



#### Zone CEMAC

Une avancée majeure vers l'intégration avec le lancement du Free Roaming

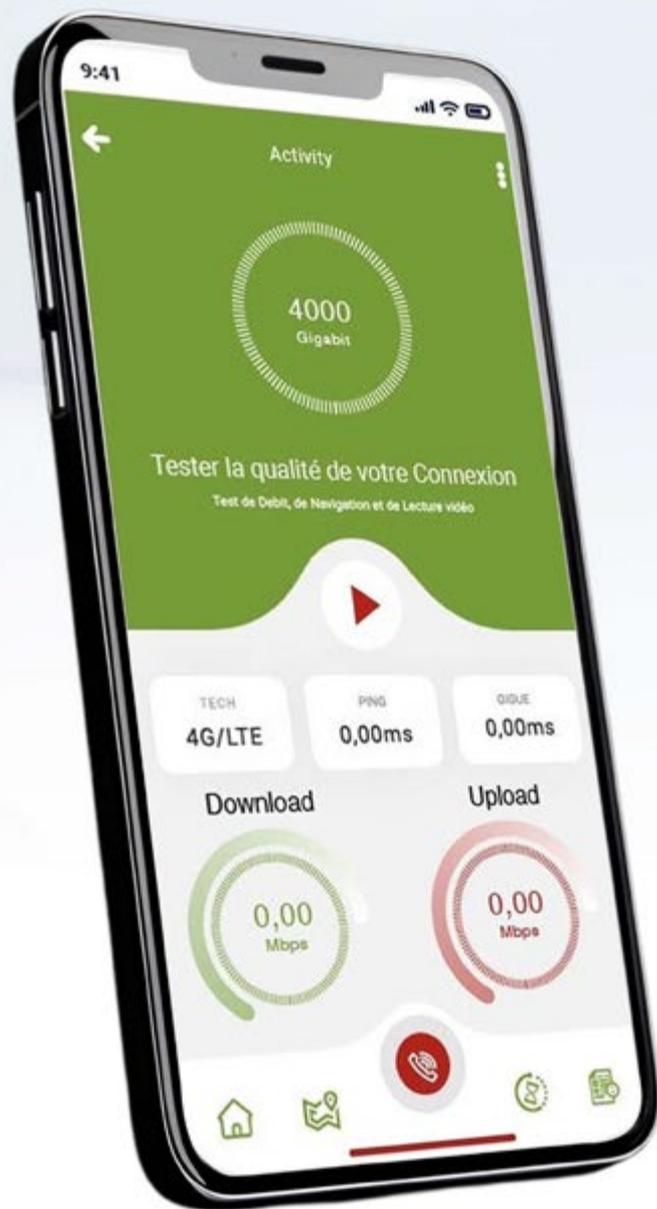
P. 17



#### Récompense

Love SARA AHOUÏ NDÉKÉ honorée lors de la 23<sup>ème</sup> édition du trophée d'or

P. 28



**allo arpce**

N'attendez plus, scannez maintenant pour télécharger l'application



Disponible sur Google Play Store, **"allo arpce"** vous permet de signaler à l'ARPCE tout dysfonctionnement, appel ou Internet, rencontré sur votre réseau dans la zone où vous vous trouvez.



# La Grand' Actu du Régulateur

N° 014 - MARS 2025



## Télécommunications

**Louis-Marc SAKALA nommé au Conseil d'Administration du Réseau de Régulation Numérique de l'UIT**



**Journée internationale des consommateurs**  
L'ARPCE renforce le dialogue entre acteurs pour défendre les droits des usagers



**Zone CEMAC**  
Une avancée majeure vers l'intégration avec le lancement du Free Roaming



**Récompense**  
Love SARA AHOUI NDEKÉ honorée lors de la 23<sup>ème</sup> édition du trophée d'or

# La Grand' Actu du Régulateur

Bulletin de l'ARPCE Congo

## Directeur de Publication

Louis - Marc SAKALA

## Rédactrice en Chef

SARA AHOUI NDEKE

## Secrétaire de Rédaction

Sylver IKAMA

## Équipe de Rédaction

Lethisia ONDONGO

Quentin LOUBOU

Raissa BOUEBARRET

Christopher MALONGA

## Maquette & Design

Dodo NGOYI

Jean-Claude DIATOULOU

D'Estaing ONDONGO

## Ont collaboré à ce numéro

Christian ZOBA

## Crédits Photos

ARPCE / EVC

## Contacts

Tel. +242 05 510 7272

mail: [lactu.regulateur@arpce.cg](mailto:lactu.regulateur@arpce.cg)

Site-web : [www.arpce.cg](http://www.arpce.cg)



# SOMMAIRE



## Actualité

L'ARPCE au MWC Barcelone 2025 : vers un développement numérique stratégique pour le Congo



## Journée internationale des consommateurs

L'ARPCE renforce le dialogue entre acteurs pour défendre les droits des usagers



## Communications Électroniques

Transparence et sécurité : L'ARPCE mobilise les opérateurs de téléphonie mobile



## Sécurisation des communications maritimes

L'ARPCE, le PAPN et la marine marchande unissent leurs efforts



## Douanes congolaises

les opérateurs postaux express appellent à des réformes urgentes



## Récompense

Sara AHOUI NDEKÉ honorée lors de la 23<sup>ème</sup> édition du trophée d'or



## ARPCE Inside

Le Comité de Direction de l'ARPCE sensibilisé sur les enjeux stratégiques de l'Intelligence Artificielle



## Notre vision récompensée à l'international

**Chers lecteurs,**

C'est avec une profonde gratitude que j'accueille ma nomination au Board of Director of the ITU Digital Regulation - DRN (Conseil d'administration du Réseau de Régulation Numérique de l'Union Internationale des Télécommunications). Au-delà de ma personne, je vois dans cette distinction une reconnaissance du travail collectif accompli par toute l'équipe de l'ARPCE ces dernières années.

Siéger parmi cinq personnalités mondiales choisies pour orienter les politiques numériques internationales représente pour le Congo une opportunité historique. Notre pays intègre ainsi le cercle restreint des nations qui façonnent activement la gouvernance numérique mondiale.

Depuis ma prise de fonction en 2020, nous avons œuvré à transformer l'ARPCE en un régulateur de référence en Afrique. Notre approche innovante en matière de gestion du spectre radioélectrique, d'amélioration de la qualité des services et de promotion de l'inclusion numérique a porté ses fruits. Les nombreuses délégations étrangères qui viennent s'inspirer de notre modèle en témoignent.

Pour notre pays en particulier, et pour l'Afrique en général, notre présence au sein de ce Conseil offre une voix directe dans une instance décisionnelle majeure. L'Afrique

pourra défendre ses spécificités et ses besoins dans l'élaboration des standards internationaux, tout en bénéficiant d'un accès privilégié aux meilleures pratiques mondiales.

L'ARPCE elle-même voit son expertise renforcée par une collaboration plus étroite avec les régulateurs les plus avancés. Notre institution pourra anticiper les évolutions technologiques et adapter son cadre réglementaire aux défis futurs, plaçant le Congo à l'avant-garde de la transition numérique.

L'Afrique, dans son ensemble, gagne un levier d'influence précieux. Après avoir présidé l'Assemblée des Régulateurs des Télécommunications de l'Afrique Centrale (ARTAC) et dirigé le Réseau francophone de la régulation des télécommunications (Fratel), je dispose désormais d'une tribune pour porter les préoccupations de notre région Afrique au plus haut niveau.

Au sein du Conseil d'administration du DRN, nous travaillons à défendre des solutions réglementaires adaptées aux réalités des pays en développement. Notre expertise sera mise au service d'un écosystème numérique véritablement inclusif, où les innovations technologiques servent le développement économique et social de tous.

La reconnaissance internationale obtenue nous honore collectivement. Elle nous engage également à poursuivre nos efforts pour bâtir un environnement numérique sûr, accessible et porteur de croissance. C'est avec cette ambition renouvelée que j'aborde ce mandat de deux ans, résolu à faire entendre la voix du Congo et de l'Afrique dans le concert des nations qui construisent le futur numérique.

Je vous invite tous, agents, cadres de l'ARPCE, acteurs du secteur et consommateurs, à partager ma fierté et à soutenir cette nouvelle étape qui s'ouvre pour notre institution, notre pays. Ensemble, continuons à relever les défis de la révolution numérique.

**Très bonne lecture.**

**LOUIS-MARC SAKALA**  
**Directeur Général**  
**ARPCE Congo**

# Le chiffre

## 3

Portabilité des numéros, mise en œuvre du préfixe « zéro » et identification des abonnés : ce sont les trois (3) chantiers jugés « structurants » par l'ARPCE, discutés lors de la réunion du 27 mars 2025 avec les opérateurs Airtel et MTN Congo. Ces priorités visent à renforcer la transparence du marché, améliorer la qualité des services et garantir la sécurité des communications électroniques au Congo.



## Verbatim

### Louis-Marc SAKALA

Directeur Général de l'ARPCE Congo

« La portabilité est un levier de compétitivité et de transparence. Elle place enfin le pouvoir entre les mains du consommateur, et non du réseau. [...] Identifier un abonné, ce n'est pas une option. C'est la condition première de toute sécurité dans un marché télécoms. L'opérateur qui ferme les yeux sur ce point, ouvre la porte à la fraude et au chaos. »

## Le concept

### La portabilité des numéros

C'est la possibilité pour un abonné de changer d'opérateur tout en conservant son numéro de téléphone. En supprimant l'obstacle que représente le changement de numéro, cette fonctionnalité renforce la concurrence, encourage les opérateurs à améliorer la qualité de leurs services, et donne au consommateur une liberté de choix accrue. Elle constitue un standard international recommandé par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).



## L'ARPCE au MWC Barcelone 2025

# Vers un développement numérique stratégique pour le Congo



Poignée de mains entre M. Louis-Marc SAKALA, DG de l'ARPCE (à gauche), et M. Cosmas Luckyson ZAVAZAVA, Directeur du Bureau de Développement des Télécommunications de l'UIT (à droite)

À l'heure où les technologies numériques redéfinissent l'économie mondiale, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) a représenté le Congo au Mobile World Congress (MWC) de Barcelone, du 3 au 6 mars 2026. La délégation, conduite par Louis-Marc SAKALA, a participé à ce rendez-vous incontournable qui a rassemblé plus de 120 000 professionnels et 2 700 exposants venus de 205 pays pour explorer les innovations qui façonneront l'avenir connecté du monde.

La nouvelle édition du MWC s'est particulièrement distinguée par les progrès significatifs liés à l'évolution de la 5G vers la version 17, visant à optimiser les infrastructures pour les rendre plus performantes et adaptées aux défis numériques contemporains. Un ensemble d'innovations destinées à transformer des secteurs stratégiques tels que la santé, l'agriculture et l'industrie.

Dès l'ouverture du congrès, la délégation congolaise a assisté à la conférence inaugurale présentant l'initiative « Open Gateway » de la GSMA (Global system for mobile communications). La plateforme novatrice permet aux développeurs et fournisseurs de cloud d'exploiter pleinement le potentiel de la 5G, redéfinissant fondamentalement le rôle des opérateurs dans la chaîne de valeur des télécommunications.

« Notre participation à cet événement d'envergure mondiale représente une opportunité unique pour l'ARPCE de s'imprégner des dernières avancées technologiques et d'établir des partenariats stratégiques qui bénéficieront directement à l'écosystème numérique congolais », a souligné le Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA. « Les connaissances acquises concernant la gestion du spectre pour la 5G et les stratégies de sécurité numérique

nous permettront d'adopter une approche réglementaire adaptée aux réalités de notre marché tout en anticipant les évolutions futures », a-t-il soutenu.

### Points forts des sessions stratégiques

La délégation congolaise a participé à plusieurs conférences d'importance pour le développement numérique du pays. Parmi les temps forts, la session sur la capacité des réseaux à accueillir 35 milliards d'appareils d'ici à 2030 a fourni des perspectives essentielles pour un marché en expansion comme celui du Congo.

La table ronde dédiée aux villes intelligentes a présenté des opportunités concrètes pour diversifier les revenus des opérateurs au-delà des services traditionnels, grâce à l'intégration de l'IA, de l'IoT et des solutions de paiement mobile dans la gestion urbaine.

Lors du sommet sur la sécurité, le régulateur congolais a recueilli des informations cruciales sur les stratégies d'atténuation des risques cybernétiques, particulièrement pertinentes dans un contexte de numérisation accélérée des services.

La session ministérielle sur la gestion du spectre a constitué un moment déterminant, permettant d'analyser les facteurs de succès ayant propulsé certains pays parmi les leaders mondiaux de la 5G. Ces enseignements guideront l'ARPCE dans l'optimisation de cette ressource stratégique pour le développement des

communications électroniques au Congo.

### Des rencontres bilatérales fructueuses

En marge des conférences, Louis-Marc SAKALA a mené plusieurs entretiens stratégiques. Sa rencontre avec le Dr Cosmas ZAVAZAVA, Directeur du Bureau de Développement des Télécommunications de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), a permis d'aborder l'accessibilité des formations pour les régulateurs francophones, témoignant de son engagement à renforcer les compétences des membres, un

serment d'autant plus significatif que Louis-Marc SAKALA a été nommé en février dernier par l'UIT membre du nouveau Conseil d'administration de son réseau de régulation numérique, consacrant ainsi l'expertise congolaise dans l'harmonisation des politiques numériques à l'échelle internationale.

Les discussions avec le groupe Airtel ont exploré les perspectives d'évolution de l'opérateur en Afrique centrale et au Congo en particulier, tandis que les échanges avec SpaceX ont relancé les négociations pour une éventuelle implantation au Congo – une opportunité qui enrichirait considérablement

l'offre de connectivité nationale.

La participation de l'ARPCE au MWC 2025 s'inscrit dans une stratégie d'intégration du Congo dans l'économie numérique mondiale. Les connaissances acquises orienteront, sans doute, l'élaboration de politiques réglementaires adaptées au marché local tout en intégrant les tendances mondiales. L'ARPCE renforce ainsi sa capacité à créer un environnement propice au développement des communications électroniques et à l'émergence de services innovants pour les citoyens congolais.

## Journée internationale des consommateurs L'ARPCE renforce le dialogue entre acteurs pour défendre les droits des usagers

*Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des consommateurs, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) a réuni autour d'une même table opérateurs et consommateurs des services des postes et des communications électroniques, le mercredi 13 mars 2025 à son siège. Cette rencontre s'est tenue sous le thème « À l'écoute des consommateurs », marquant l'engagement du régulateur pour un dialogue constructif et pérenne.*

L'événement a rassemblé les principaux acteurs du marché congolais des télécommunications, notamment MTN, Airtel, Congo Télécom et Canalbox, ainsi qu'un panel



M. Serge MADZELA, Directeur de l'Économie et des Marchés, prononçant son mot de circonstance lors de la réunion avec les opérateurs et les associations de consommateurs.

représentatif d'associations de consommateurs (O2CD, UCEE, ADIC, ACDDC, ADDCC, RAC, ACC, ANCC et ACPTIC). Cette diversité de participants a permis des échanges riches sur

les enjeux actuels du secteur.

Présidée par M. Serge MADZELA, Directeur de l'Économie et des Marchés à l'ARPCE, la rencontre a permis d'explorer plusieurs axes d'amélioration

essentiels : la transparence des offres commerciales, le respect des droits des usagers, l'intensification de la concurrence et l'accessibilité des canaux de communication entre consommateurs et régulateur – notamment via le Centre d'Écoute des Consommateurs, accessible gratuitement au 5050.

Les discussions ont mis en lumière l'importance croissante des réseaux sociaux comme outils de sensibilisation et d'interaction avec les consommateurs, tout en abordant la problématique persistante de la qualité des services Internet fixes. Sur ce point, les participants ont souligné la nécessité de solutions concrètes et rapides pour répondre aux attentes des usagers.

Un des moments forts de cette session a été l'annonce, par M. Tony MALELA, Chef du Service Audit et Évaluation Économique à l'ARPCE, du lancement prochain d'un simulateur tarifaire. Cet outil novateur

permettra aux consommateurs de comparer facilement les différentes offres validées par le régulateur, renforçant ainsi leur capacité à faire des choix éclairés dans un marché en constante évolution.

Dans son intervention, M. Serge MADZELA a réaffirmé la mission fondamentale du Régulateur: «Notre mission est de veiller scrupuleusement au respect des droits des consommateurs», a-t-il déclaré, appelant à une régulation proactive et adaptée aux défis technologiques actuels. Cette position a trouvé un écho favorable auprès des associations de consommateurs, notamment par la voix d'Éric MALONGA MALONGA, Président national de l'Association Congolaise des Consommateurs (ACC), qui a plaidé pour un dialogue permanent entre tous les acteurs afin de garantir un marché équilibré et performant.

Pour prolonger cette dynamique d'échange, une opération de sensibilisation a

été menée sur le terrain dans les quartiers de Bacongo, Mougali et au marché Poto-Poto. Cette initiative conjointe du régulateur, des opérateurs et des associations de défense des consommateurs a permis d'informer les usagers sur leurs droits et obligations, tout en recueillant leurs avis et doléances. Ce contact direct a révélé plusieurs problématiques récurrentes qui nécessiteront un suivi rigoureux dans les mois à venir.

Instituée en 1983 par les Nations Unies, la Journée mondiale des droits des consommateurs représente chaque année une opportunité pour les institutions de réaffirmer leur engagement en faveur d'une consommation responsable et de services de qualité. À travers ces initiatives, l'ARPCE démontre sa volonté de renforcer durablement la protection des consommateurs dans le secteur stratégique des communications électroniques au Congo.



Descente sur le terrain des agents du Service des Relations avec les Consommateurs pour sensibiliser les usagers des postes et communications électroniques à l'occasion de la Journée internationale des droits des consommateurs.

## Visite institutionnelle

# L'ARPCÉ ouvre ses portes au Haut-Commandement de la Gendarmerie Nationale

*Dans une dynamique de renforcement de la collaboration entre institutions publiques, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCÉ) a accueilli une importante délégation du Haut-Commandement de la Gendarmerie Nationale, le jeudi 20 février 2025, à son siège de Brazzaville. Cette rencontre visait à permettre aux officiers de mieux appréhender les missions, les métiers et les enjeux liés à la régulation des secteurs des Postes et des Communications Électroniques, dans un contexte où les technologies numériques deviennent un enjeu majeur de sécurité nationale.*

Conduite par le Colonel-Major Patrick Clotaire Immath MOUYOKI, Commandant en second de la Gendarmerie nationale, la délégation a été reçue par Monsieur Louis Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCÉ. Ce dernier a qualifié cette initiative de « jalon essentiel » dans la consolidation d'une collaboration stratégique destinée à répondre aux défis croissants de la cybersécurité, entre autres.

Après les propos introductifs du modérateur de la rencontre, Monsieur Armel ISSAY, Conseiller aux Ressources Humaines du Directeur Général, la visite a débuté par une présentation des missions fondamentales de l'ARPCÉ. Le Directeur Général a mis en lumière le rôle structurant du Régulateur dans le développement des



Photo de famille des cadres de l'ARPCÉ avec le Haut-Commandement de la Gendarmerie Nationale

infrastructures numériques, la protection des consommateurs et la promotion d'une régulation efficace et inclusive. « La régulation est au cœur de l'équilibre entre innovation, souveraineté numérique et sécurité des réseaux. Notre mission est d'agir avec rigueur, anticipation et transparence », a souligné Louis Marc SAKALA.

Plusieurs présentations techniques ont ensuite été proposées aux officiers de la Gendarmerie. M. Célestin ENDOKE, Directeur des Affaires Juridiques et Internationales, a détaillé le cadre légal et réglementaire encadrant les secteurs régulés, soulignant les dispositions qui concernent directement les questions de sécurité nationale. M. Mike MVILA, Conseiller à la stratégie du Directeur Général et Chef de Service Contrôle de Gestion, a présenté le cadre de référence de planification, expliquant comment cet outil central

structure et oriente l'action de l'ARPCÉ dans ses diverses missions.

La protection des usagers a également été abordée lors de la présentation du Centre d'Écoute des Consommateurs (CEC) de l'ARPCÉ par Monsieur Serge MADZELA, Directeur de l'Économie et des Marchés. « L'interaction avec les consommateurs est un levier de régulation moderne et citoyenne », a-t-il souligné, en évoquant les outils accessibles via le numéro court 5050 et l'application mobile Allo ARPCÉ. Cette présentation a particulièrement intéressé les membres de la Gendarmerie, qui y ont vu un modèle potentiel pour améliorer leurs propres relations avec les citoyens.

L'un des moments clés de cette rencontre a été l'intervention de Monsieur Wilson BOKATOLA, Directeur des Ressources en Fréquences, qui a exposé les enjeux liés à

la gestion et à la coordination du spectre des fréquences radioélectriques, ressources stratégiques partagées entre les communications civiles et sécuritaires. Il a notamment abordé la question des bandes de fréquences réservées aux services de sécurité et d'urgence, sujet d'importance cruciale pour la Gendarmerie dans ses opérations quotidiennes.

Un échange interactif a permis aux membres de la délégation d'approfondir plusieurs sujets d'intérêt commun. Les officiers ont notamment posé des questions précises sur la détection des fraudes aux télécommunications, la surveillance des communications illicites, la traçabilité des appels d'urgence et les protocoles de coopération en cas de crise majeure. Ces discussions ont mis en lumière la nécessité d'établir des canaux de communication opérationnels permanents entre

les deux institutions.

La visite s'est poursuivie par une découverte des infrastructures techniques de l'ARPCE, guidée par le Directeur Général en personne. La délégation a pu observer le fonctionnement du data center et du Network Operations Center (NOC), véritables centres névralgiques de la supervision des réseaux et de la sécurisation des communications. Ces installations

permettent notamment de surveiller en temps réel le trafic de données et de détecter d'éventuelles anomalies ou cyberattaques. « Nous sommes impressionnés par le niveau de technicité et l'organisation rigoureuse de l'ARPCE. Ces outils pourraient considérablement renforcer nos capacités d'investigation dans le domaine numérique », a déclaré le Colonel-major Patrick Clotaire Immath MOUYOKI.

Cette visite s'inscrit dans une

stratégie plus large visant à créer des synergies opérationnelles entre les institutions publiques face aux nouveaux défis sécuritaires. Les deux parties ont convenu d'établir un cadre formel de collaboration incluant des sessions de formation croisées, un partage d'informations sur les menaces émergentes et la mise en place d'exercices conjoints de simulation de crise.

Au terme de cette journée d'échanges, le Directeur Général de l'ARPCE a souligné l'importance d'une approche coordonnée pour garantir à la fois le développement du secteur numérique congolais et sa sécurisation. « Notre vision est celle d'un écosystème numérique à la fois innovant, inclusif et sécurisé. C'est un équilibre que nous ne pouvons atteindre qu'en étroite collaboration avec les forces de sécurité », a-t-il conclu.



# Mobile Money : la base d'abonnés en nette croissance en 2024

Le secteur du Mobile Money au Congo a connu, en 2024, une expansion significative de sa base d'abonnés, atteignant 12,45 millions d'inscrits, ce qui représente une augmentation de 42,4 % par rapport aux 8,74 millions enregistrés en 2023.

Cette adoption massive confirme l'importance croissante des paiements mobiles dans la vie quotidienne des Congolais, en particulier pour l'inclusion financière dans les zones rurales mal desservies par les banques traditionnelles.

## 📈 Dynamique des abonnés et de l'activité

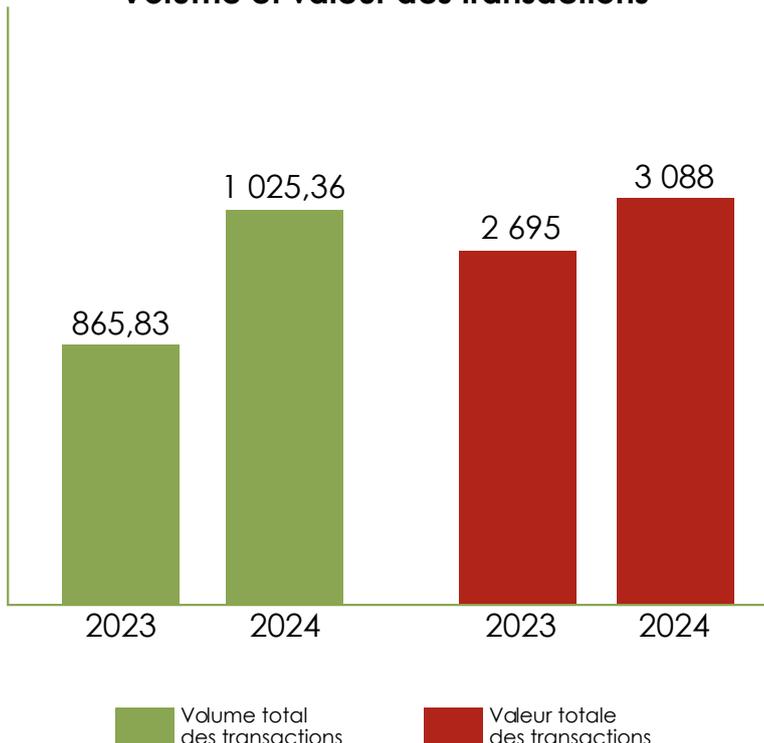
Le nombre d'abonnés actifs a légèrement augmenté de 1,4 %, atteignant 3,43 millions, ce qui représente un taux d'activation de 27,5 %. Le réseau d'agents est resté relativement stable avec 71 466 agents actifs.

## 🏦 Volume et Valeur des Transactions

Le volume total des transactions a augmenté de 18,4 % passant de 865,83 milliards FCFA en 2023 à 1 025,36 milliards FCFA en 2024. La valeur totale des transactions a augmenté de 14,6 % passant de 2 695 milliards FCFA à 3 088 milliards FCFA.

Malgré ces augmentations globales, la composition des transactions a évolué. On note une forte croissance du volume des paiements de services (+92,6 %) et une augmentation du volume des dépôts (+17,4 %) et des retraits (+13,1 %).

### Volume et valeur des transactions



Les revenus totaux des opérateurs ont progressé de 16,6 %, atteignant 26,98 milliards FCFA en 2024.

MTN domine le marché en termes de nombre d'abonnés actifs (2,42 millions) et de volume de transactions (823,43 milliards FCFA), avec une croissance de 63,5 % du nombre d'abonnés enregistrés. Airtel a augmenté son nombre d'abonnés de 14,3% et gère un volume de transactions de 201,93 milliards FCFA.

Les revenus totaux des opérateurs ont progressé de 16,6 %, atteignant 26,98 milliards FCFA en 2024. Le revenu moyen par utilisateur (ARPU) a augmenté, atteignant 2 671 FCFA.

## 🔄 Défis et opportunités

Malgré la forte croissance du nombre d'abonnés, des défis importants subsistent. Il s'agit de l'augmentation du taux d'activation des abonnés, de l'améliorer la rentabilité des opérations et du maintien et de l'élargissement du réseau d'agents.

Le Mobile Money s'impose comme un pilier de la transformation numérique et de l'inclusion financière au Congo. Pour maximiser son impact, les acteurs du secteur doivent innover et s'adapter aux besoins changeants des utilisateurs.

# Internet mobile : croissance accélérée et mutation des usages en 2024

Le marché de l'internet mobile au Congo poursuit sa dynamique de croissance, générant 63,57 milliards FCFA de revenus, soit une progression de 11,9 % par rapport à 2023. Cette performance s'accompagne d'une hausse marquée du nombre d'abonnés, qui atteint 3,75 millions (+9,4 %), confirmant l'adhésion croissante de la population aux services numériques.

📈 **Accélération de la consommation et basculement vers le haut débit**

Le trafic de données a bondi de 30,8 % en un an, passant de 69,5 milliards à plus de 90,9 milliards de Mo, porté par l'essor du streaming, des réseaux sociaux, du télétravail et de l'enseignement en ligne. Cette croissance est principalement tirée par la 4G/LTE, dont les revenus progressent de 19,5 % pour atteindre 47,8 milliards FCFA, alors que la 3G recule légèrement (-6,1 %) et que les technologies 2G poursuivent leur déclin (-21,1 %), ne représentant plus qu'une part marginale du marché.

📈 **Évolution des usages et montée en gamme**

L'usage moyen de données par abonné (AMTU) s'est établi à 2 104 Mo/mois, en hausse de 15,7 %, tandis que le revenu moyen par utilisateur (ARPU) reste stable autour de 1 474 FCFA. La montée en gamme est nette : le nombre d'abonnés 4G progresse de 11,1 %, atteignant 1,69 million, tandis que la 2G et la 3G stagnent ou reculent<sup>1</sup>. Cette évolution traduit une préférence marquée pour les services à haut débit et une demande croissante de qualité et de rapidité.

La pénétration de l'internet mobile atteint désormais 59,7 % en 2023 et continue de progresser.

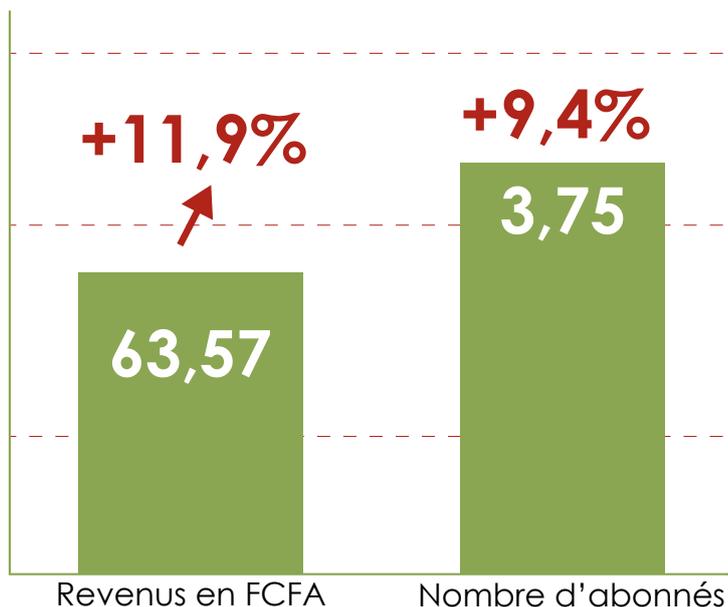
📈 **Dynamique concurrentielle et investissements**

Le marché reste dominé par deux opérateurs : MTN, qui capte 65,8 % des revenus (41,8 milliards FCFA, +13,3 %), et Airtel, avec 34,2 % (21,8 milliards FCFA, +9,1 %). MTN affiche la plus forte progression en nombre d'abonnés (+16,3 %), tandis qu'Airtel connaît une légère baisse sur ce plan (-4,6 %). Les deux acteurs intensifient leurs investissements dans la couverture 4G et préparent l'arrivée de la 5G, afin de répondre à la demande croissante en capacité et en qualité de service.

📈 **Perspectives et enjeux**

La pénétration de l'internet mobile atteint désormais 59,7 % en 2023 et continue de progresser. Le développement de la fibre optique, la densification des réseaux mobiles et la digitalisation des services publics sont autant de leviers pour accélérer la transition numérique et réduire la fracture digitale<sup>7</sup>. L'enjeu pour les opérateurs est d'accompagner cette mutation en proposant des offres adaptées et en poursuivant l'innovation.

## Croissance du marché de l'internet mobile



# Téléphonie mobile : 2024 accrois une base solide et des dynamiques contrastées

*Le marché congolais de la téléphonie mobile reste robuste en 2024, affichant un chiffre d'affaires total de 128,85 milliards FCFA, soit une légère contraction de 1,45 % par rapport à 2023 (130,75 milliards FCFA). Ce recul global masque toutefois des évolutions contrastées selon les segments et les opérateurs.*

## Des revenus voix sortants en progression

Les revenus issus des appels sortants (voix nationale et internationale) progressent de 1,28 %, passant de 110,27 milliards FCFA à 111,68 milliards FCFA. Cette hausse témoigne d'un usage soutenu des services voix traditionnels, particulièrement dans les zones où la pénétration de la messagerie instantanée et des appels sur Internet demeure limitée. La croissance du trafic sortant (+4,8 %) confirme cette tendance, avec 6,10 milliards de minutes facturées en 2024 contre 5,82 milliards en 2023.

## Forte baisse des revenus voix entrants, surtout à l'international

En revanche, les revenus des appels entrants chutent fortement, de 11,06 milliards FCFA en 2023 à 7,21 milliards FCFA en 2024, soit une baisse de 34,8 %. Ce déclin s'explique principalement par la diminution des appels internationaux entrants, conséquence de la généralisation des solutions de voix sur IP (VoIP), de la baisse du volume d'appels entrants classiques et de l'évolution des politiques tarifaires, notamment la révision des accords d'interconnexion internationale.

La croissance du trafic sortant (+4,8 %) confirme cette tendance, avec 6,10 milliards de minutes facturées en 2024 contre 5,82 milliards en 2023

La base d'abonnés poursuit sa progression, atteignant 6,05 millions en 2024 contre 5,91 millions en 2023 (+2,4 %)

## Stabilité et légère croissance de la base d'abonnés

La base d'abonnés poursuit sa progression, atteignant 6,05 millions en 2024 contre 5,91 millions en 2023 (+2,4 %). Cette stabilité confirme l'importance de la téléphonie mobile comme vecteur essentiel de connectivité pour la population congolaise.

## Analyse par opérateur

MTN reste le leader du marché, avec un chiffre d'affaires de 95,98 milliards FCFA, en léger recul de 1,7 %<sup>1</sup>. Airtel enregistre une baisse plus modérée de 0,7 %, avec 32,87 milliards FCFA de revenus. Les deux opérateurs voient leurs revenus voix sortants progresser, mais subissent une forte érosion sur les revenus voix entrants, particulièrement MTN (-36 % sur ce segment).

Malgré un recul global du marché, la progression des revenus issus des appels sortants confirme l'ancrage des usages voix dans la vie quotidienne des Congolais, tandis que la baisse des revenus entrants souligne la nécessité d'innover face à la montée des communications digitales.

## Poste : liste des opérateurs postaux privés autorisés à exercer au Congo

Dans un contexte de modernisation progressive des services postaux et logistiques en République du Congo, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCÉ) joue un rôle central dans l'encadrement et la régulation du secteur. Chaque année, l'ARPCÉ publie la liste officielle des opérateurs privés habilités à exercer légalement sur le territoire national,

également bien dans les services de messagerie express que dans la logistique internationale.

Cette liste mise à jour pour l'année 2024 met en lumière quatorze entreprises, opérant à la fois sur les plans nationaux et internationaux, parmi lesquels des acteurs bien connus comme DHL, ARAMEX ou encore FEDEX, mais aussi des structures locales telles que IBS Services, Momo Market ou Noki Noki Services.

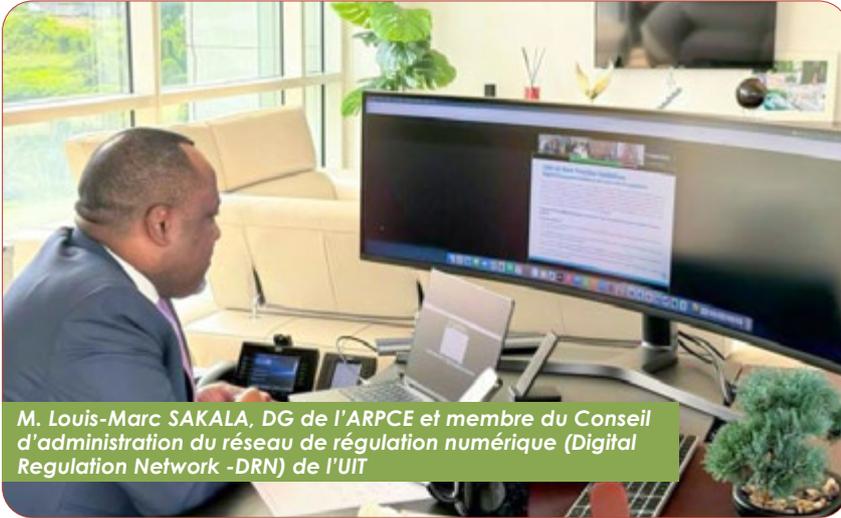
Leur autorisation confirme leur conformité aux exigences réglementaires.

Découvrez ci-dessous, les noms, contacts et zones de couverture des opérateurs postaux privés autorisés à œuvrer dans ce secteur stratégique, véritable levier pour le commerce, le e-commerce et l'interconnexion entre les villes du pays.

N°	Nom de la société	Siège social	Contacts	Zone de Couverture	Numéro autorisation
01	ACC EXPRESS	1731 Rue Matsiona Nzoulou/ Batignolles	06-958-60-12	Nationale	N°001/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2024
02	AFRICA GLOBAL LOGISTICS (EX BOLLORE)	130, Avenue de Loango, centre ville/ BP 616 Pointe-Noire	05-775-08-53 / 05-742-78-49	Nationale et Internationale	N°069/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2024
03	DELTA EXPRESS	Avenue de l'Amitié, immeuble Diamond/ BP 14160 Brazzaville	06-587-18-33	Nationale	N°051/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2023
04	DHL INTERNATIONAL	Sis route de l'aéroport/ BP 5485 Pointe Noire	06-667-10-10/ 05-801-30-00	Nationale et Internationale	N°054/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2023
05	EHS (FEDEX)	Boulevard Charles DE GAULLE, Bâtiment TP1 au 1 <sup>er</sup> étage Pointe Noire	06-537-08-92/ 05-748-81-71	Nationale et Internationale	N°094/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2023
06	IGS EXPRESS (ARAMEX)	433, Immeuble PBG 2 Etage Boulevard LOANCO/ BP 323 Pointe-Noire	05-567-08-82 / 06-667-08-82/ 05355-48-48	Nationale et Internationale	N°084/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2017
07	IBS SERVICES (Interlogistics Batiments et Services)	1416, Avenue Ioutassi, Plateaux des 15 ans / Brazzaville	05-300-98-10/ 06-905-63-30/ 05-399-88-03	Nationale	N°090/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2017
08	MA SERVICES EXPRESS Sarl	Avenue Bitelika Ndombi, aéroport Pointe Noire	06-669-68 47/ 05-584-90-94	Nationale	N°057/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2023
09	MILEDI	72, avenue de France / Poto Poto / Brazzaville	06-921-87-70 / 05-351-04-66	Internationale	N°022/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2024
10	MOMO MARKET	76 rue Osséle/ Moungali	06-401-46-76	Internationale	N°045/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2024
11	NOKI NOKI SERVICES	207, avenue de la base, Batignolles/ Moungali/ Brazzaville	06-528-66-00/ 06-528-60-60	Nationale et Internationale	N°016/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2024
12	STELIMAC	2,Avenue NGAMABA, Moukondo/Brazzaville	06-641-67-71/ 06-608-73-03 / 05-650-68-06	Nationale	N°005/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2021
13	OCEAN DU NORD	1 Rue Ango, Mikalou BP 186 Brazzaville	06-587-44-60 / 05-728-88-33	Nationale	N°022/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2023
14	TRANS BONY VOYAGE	Rond point la frontière/ La Base Moungali 2 Brazzaville	06-600-21-32	Nationale	N°093/ARPCÉ-DG/DAJI/DRP/2023

## Télécommunications

# Louis-Marc SAKALA nommé au Conseil d'Administration du Réseau de Régulation Numérique de l'UIT



M. Louis-Marc SAKALA, DG de l'ARPCÉ et membre du Conseil d'administration du réseau de régulation numérique (Digital Regulation Network -DRN) de l'UIT

**Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Postes et Communications Électroniques (ARPCÉ), Louis-Marc SAKALA a été nommé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) comme membre du tout nouveau Conseil d'administration de son réseau de régulation numérique (Digital Regulation Network -DRN). Cette désignation place le régulateur congolais parmi les cinq personnalités mondiales choisies pour piloter l'harmonisation des politiques numériques à l'échelle internationale.**

La nomination, annoncée le 21 janvier par Cosmas Luckyson ZAVAZAVA, Directeur du Bureau de Développement des Télécommunications de l'UIT, consacre la reconnaissance internationale de l'expertise congolaise en matière de régulation numérique. Au sein de ce conseil prestigieux, Louis-Marc SAKALA siègera notamment aux côtés du Dr Mohammad AL-TAMIMI, Gouverneur de la Commission de l'espace et de la technologie des communications d'Arabie Saoudite; de Lizania PEREZ, Secrétaire Exécutive de la Comtelca : de

Ekaterine Imedadze, commissaire de la Commission nationale des communications de Géorgie; et de Petros GALIDES, commissaire adjoint des Communications de Chypre. « Votre expertise démontrée et vos excellentes contributions dans le domaine de la régulation numérique font de vous un partenaire essentiel dans cette initiative », peut-on lire dans la lettre de nomination adressée à Louis-Marc SAKALA.

Si l'ARPCÉ s'est, en effet, imposée comme un modèle de régulation en Afrique, attirant régulièrement des délégations d'autres pays pour des missions de benchmark, son Directeur Général s'est distingué depuis 2020 par une approche innovante et inclusive de la régulation dans plusieurs domaines, allant notamment de la gestion du spectre, de la qualité de services et de l'inclusion numérique.

Figure respectée dans le secteur des télécommunications en Afrique et dans la francophonie, Louis-Marc SAKALA a cumulé plusieurs responsabilités stratégiques. Il a présidé l'Assemblée des Régulateurs des Télécommunications de l'Afrique Centrale et a dirigé le Réseau Francophone de la

Régulation des Télécommunications entre 2022 et 2024, démontrant ainsi son engagement pour une coopération régionale et internationale renforcée dans les secteurs des communications électroniques.

Le nouveau Conseil d'administration du DRN, qui a entamé ses travaux le 13 février dernier, aura pour mission essentielle de promouvoir des solutions innovantes en matière de politique numérique. L'instance vise particulièrement à harmoniser les approches réglementaires à travers les secteurs économiques et les frontières, tout en favorisant une gouvernance numérique inclusive. Le DRN s'inscrit dans l'ambition plus large de l'UIT de créer un écosystème numérique dynamique et accessible à tous.

Cette nomination pour un mandat de deux ans témoigne de la confiance accordée à l'expertise africaine dans le domaine du numérique. Elle souligne également l'importance croissante du continent dans les discussions internationales sur l'avenir des télécommunications et du numérique. Pour le Congo, c'est une reconnaissance du travail accompli dans le secteur des communications électroniques et une opportunité de contribuer plus activement encore à la définition des standards internationaux de régulation numérique. La présence de Louis-Marc SAKALA au sein de ce Conseil permettra d'apporter une perspective précieuse sur les enjeux spécifiques des pays en développement dans la transition numérique, tout en renforçant la position du Congo sur la scène internationale des télécommunications.

# Communications Électroniques

## Transparence et sécurité : l'ARPCÉ mobilise les opérateurs de téléphonie mobile



À gauche, M. Benjamin MOUANDZA, Directeur des Réseaux et Services de Communications Électroniques, et les représentants de MTN Congo et Airtel Congo (à droite)

**L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCÉ) et les opérateurs de téléphonie mobile que sont Airtel et MTN Congo, ont tenu le mercredi 27 mars 2025, au siège de l'Autorité de Régulation, une réunion de travail sur trois points, à savoir : la portabilité des numéros ; la mise en œuvre du préfixe « zéro » ; et l'identification des abonnés. Cet échange a été présidé par le Directeur des Réseaux et Services de Communications Électroniques, M. Benjamin MOUANDZA.**

Il s'est agi, au cours de cette rencontre, de faire le point sur l'état d'avancement des projets de la portabilité des numéros et de la mise en œuvre du préfixe « zéro » jugés « structurants » pour, d'un côté, développer le marché des communications électroniques au Congo, et de l'autre, se conformer aux exigences de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

Pour ce qui est de la portabilité, qui est attendue depuis

quelques temps déjà par les consommateurs, les experts des deux opérateurs ont indiqué que de part et d'autre les travaux sont déjà très avancés. A cet effet, Airtel Congo a partagé les résultats de ses travaux de benchmarking dans plusieurs pays, mettant en lumière les enjeux économiques de la mise en œuvre. L'opérateur MTN Congo a indiqué, quant à lui, prévoir une présentation technique de sa solution dès le 3 avril, avec une implémentation opérationnelle au quatrième trimestre de l'année 2025.

Il faut souligner que la portabilité des numéros mobiles est une fonctionnalité qui permet aux abonnés de changer d'opérateur tout en conservant leur numéro de téléphone. Elle favorise la concurrence entre les opérateurs et offre aux consommateurs une plus grande flexibilité.

« La portabilité est un levier de compétitivité et de transparence. Elle place enfin le pouvoir entre les mains du consommateur, et non du réseau », a rappelé

M. MOUANDZA aux opérateurs avant de souligner l'importance de cette évolution, « qui répond à une recommandation de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et vise à garantir plus de liberté et de résilience aux abonnés ».

Sur le préfixe zéro, les opérateurs ont reconnu qu'il y a encore des « ajustements » à faire. Bien que des tests aient été réalisés avec succès sur les communications vocales, des difficultés persistent sur les SMS, notamment du côté de MTN. Airtel, pour sa part, prévoit de finaliser le projet d'ici juin 2025. L'ARPCÉ a insisté sur la nécessité d'une mise en œuvre coordonnée afin d'éviter des lancements unilatéraux qui pourraient désorienter les usagers.

Pour ce qui concerne l'Identification des abonnés, M. MOUANDZA a indiqué en substance que la vigilance reste de mise. En effet, malgré les mises en demeure précédentes servies aux deux opérateurs, les derniers contrôles ont révélé que des cartes SIM sont toujours distribuées sans identification préalable, notamment dans certains quartiers de Pointe-Noire et Dolisie. Cette pratique qui va à l'encontre des exigences contenues dans les cahiers de charge des opérateurs impacte aussi la sécurité nationale.

L'ARPCÉ qui entend passer à la vitesse supérieure a fait savoir aux opérateurs qu'une enquête renforcée sera menée dans les prochains jours et que les systèmes utilisant l'intelligence artificielle mis en place par les opérateurs seront

scrutés de près. Si MTN semble faire preuve de rigueur, Airtel a été appelée à renforcer son dispositif d'identification des abonnés. « Identifier un abonné n'est pas une option. C'est la condition première de toute sécurité dans

un marché télécoms. L'opérateur qui ferme les yeux sur ce point, ouvre la porte à la fraude et au chaos », a fermement rappelé M. MOUANDZA.

L'Autorité de Régulation a indiqué

aux opérateurs qu'ils encourent des sanctions plus sévères que de simples mises en demeure si le prochain audit des réseaux ne montre pas d'améliorations sur la question de l'identification des abonnés.

## Zone CEMAC

# Une avancée majeure vers l'intégration avec le lancement du Free Roaming

*L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques a organisé le 27 mars 2025, une réunion technique de restitution des réunions des experts et des ministres, tenues à Bangui en RCA, avec les opérateurs MTN et Airtel, réunis en Comité Technique National pour la mise en œuvre de ce projet Free Roaming en zone CEMAC. La réunion s'est tenue au siège du Régulateur sous la présidence du Directeur des Ressources en Fréquences de l'ARPCE, M. Wilson BOKATOLA, accompagné du Directeur de l'Économie et des Marchés, M. Serge MADZELA.*

Le projet de Free Roaming vise à instaurer l'itinérance à coût réduit dans la zone CEMAC, conformément au Règlement n° 04/20-UEAC-CM-35 du 8 septembre 2020, qui concerne l'itinérance sur les réseaux de communications électroniques mobiles ouverts au public en zone CEMAC. Portée par une volonté politique affirmée des Chefs d'États, cette initiative « permettra aux citoyens de communiquer librement dans l'espace communautaire, sans surcoût, renforçant ainsi la cohésion et la mobilité dans la sous-région », a estimé le Commissaire en charge des

Infrastructures de la CEMAC, M. Francial Giscard Bodin LIBENGUE-DOBELE KPOKA.

Les experts de l'ARPCE ayant pris part aux réunions de Bangui ont indiqué qu'en prélude à la réunion des Ministres en charge des Télécommunications, la réunion des experts des Comités Techniques Nationaux leur a permis de faire le point sur l'avancement du projet pour chacun des six pays membres de la zone CEMAC, d'identifier les obstacles rencontrés et de formuler des recommandations pour relancer le processus.

À l'ouverture de la réunion des ministres, le Premier Ministre centrafricain, M. Félix MOLOUA, avait indiqué que cette réunion devrait permettre de matérialiser les engagements unanimement

pris dans l'intérêt supérieur de notre Communauté, et par-delà, dans l'intérêt partagé des peuples de la CEMAC, qui aspirent au développement de notre espace communautaire sur la base de projets intégrateurs prioritaires tels que : les documents d'identification communs, la libre circulation dans l'espace communautaire, la sécurité énergétique, le transport et les télécommunications.

Les experts de l'ARPCE se sont félicités de la bonne tenue des travaux tout en saluant les engagements pris au haut niveau par les ministres en charge des Télécommunications, engagements qui permettront l'effectivité du free roaming en zone CEMAC comme il est le cas dans les autres sous-régions.



*Au centre, de gauche à droite : M. Wilson BOKATOLA, Directeur des Ressources en Fréquences, et M. Serge MADZELA, Directeur de l'Économie et des Marchés, lors de la réunion avec les opérateurs de téléphonie mobile*

## Audit qualité

# MTN Congo présente son plan d'amélioration à l'ARPCÉ



Vue des participants à la réunion

**L'Agence de Régulation des Postes et Communications Électroniques (ARPCÉ) a reçu le 3 février 2025, à son siège social, les experts de l'opérateur de téléphonie mobile MTN Congo afin de faire le point sur les mesures correctives entreprises par l'opérateur, suite aux campagnes d'évaluation de la qualité de service menées en fin d'année 2024, par l'Autorité de Régulation.**

Dans la période du 23 octobre au 10 novembre 2024, l'ARPCÉ a mené un audit qualité sur les services offerts par les opérateurs de téléphonie mobile. L'Opérateur MTN ayant présenté de nombreuses défaillances dans la qualité de ses services a été sommé de corriger tous les problèmes constatés. Le 03 février 2025, sur invitation du régulateur, l'opérateur a présenté un ensemble d'actions

concrètes déployées dans 20 localités évaluées lors des campagnes du premier et quatrième trimestres.

Ainsi, parmi les avancées majeures, l'opérateur a démontré au Régulateur l'extension de sa couverture 4G à de nouvelles zones, parmi lesquelles les localités de : Ewo, Sembe, Enyele et Betou.

Les experts de MTN ont confié au Régulateur que des sites supplémentaires ont également été installés pour renforcer la couverture réseau et améliorer sa qualité à Tchamba-Nzassi, Fouta, Makoua, Pokola et Kinkala. Ces déploiements s'accompagnent d'une optimisation globale des indicateurs de performance.

Le Directeur des Réseaux et Services de Communication Electronique de l'ARPCÉ, M. Benjamin MOUANDZA, a souligné l'importance des

campagnes de drives-test comme outil d'évaluation objective de la qualité de service, déclarant : "La qualité de service est au cœur de notre mission. Nous poursuivons notre collaboration étroite avec tous les opérateurs pour garantir aux utilisateurs un service fiable et performant".

Dans cette même démarche, l'ARPCÉ a prévu rencontrer l'opérateur Airtel le 12 février prochain, pour examiner les actions d'amélioration entreprises par la société.

L'engagement continu de l'ARPCÉ à surveiller et à améliorer la qualité des services des opérateurs du Congo Brazzaville reste constant. C'est dans cette optique qu'une autre campagne d'évaluation débutera le 20 février 2025.

## Fibre optique urbaine

# Vers une meilleure structuration du déploiement



**Face à la prolifération anarchique des câbles à fibres optiques dans les centres urbains, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) a convié les principaux opérateurs télécoms à une réunion de travail consacrée à la problématique du déploiement aérien désordonné de ces infrastructures.**

Congo Télécom, GVA (CanalBox) et Silicon Connect, qui ont tous répondu présent à cette rencontre, ont mis en lumière les difficultés techniques rencontrées sur le terrain, tout en formulant des propositions concrètes. Une convergence d'idées s'est dessinée autour d'une solution centrale : la mutualisation des infrastructures, considérée comme un levier efficace pour limiter la prolifération incontrôlée des câbles dans les ruelles et artères

principales des villes.

Le Régulateur, tout en réaffirmant son rôle dans la promotion d'une concurrence saine et loyale entre les acteurs du marché, a tenu à rappeler les enjeux d'un développement numérique respectueux de l'environnement urbain. Comme l'a souligné M. Benjamin MOUANDZA, Directeur des Réseaux et Services de Communications Électroniques à l'ARPCE, « la superposition désordonnée des câbles aériens nuit à l'esthétique des villes, dégrade la qualité du paysage urbain et constitue un obstacle à la circulation ».

Les échanges ont abouti à plusieurs décisions structurantes, applicables dans l'immédiat et/ou à court terme. Il s'agit, d'une part, pour les opérateurs, de la mise en faisceaux des câbles par opérateur, du rapprochement des points

de branchement vers les abonnés afin de réduire la longueur des câbles, de l'obligation d'enfouir les câbles dans tous les secteurs où cela est techniquement possible afin d'éviter la pollution visuelle, de la soumission par les opérateurs de plans d'assainissement à l'ARPCE et, d'autre part, pour le Régulateur, de la conduite d'un exercice de co-régulation avec l'ARSEL (Autorité de Régulation du Secteur de l'Énergie), en impliquant également les collectivités locales, notamment les mairies, détentrices du domaine public urbain.

Dans cette optique de collaboration renforcée, l'ARPCE a annoncé la signature imminente d'un accord de collaboration avec son homologue du secteur de l'énergie. Cette coopération permettra notamment de mieux encadrer l'utilisation des infrastructures de transport de la société Énergie Électrique du Congo par les opérateurs télécoms.

«L'ARPCE organisera sous peu une réunion d'évaluation des actions que vous aurez prises», a fait savoir M. MOUANDZA aux opérateurs.

## Qualité des services

# Des progrès significatifs chez Airtel Congo



Visite de terrain des agents du Service Relations avec les Consommateurs de l'ARPCÉ chez Airtel Congo

**À la suite de sa mise en demeure, servie par l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCÉ), pour cause de mauvaise qualité des services mobiles, l'opérateur Airtel Congo a été reçu le 12 février dernier par le Régulateur afin de présenter les améliorations mises en place. La réunion, dirigée par le Directeur des Réseaux et Services de Communications Électroniques, M. Benjamin MOUANDZA, s'est tenue au siège de l'ARPCÉ.**

Cette séance de travail entre les experts de l'ARPCÉ et ceux d'Airtel a permis de dresser un bilan jugé positif des améliorations apportées par l'opérateur. En effet, les indicateurs mis en cause lors de l'audit de qualité de service mené du 23 octobre au 10 novembre 2024, notamment :

- (i) la conformité aux indicateurs,
- (ii) l'extension de la couverture,
- (iii) l'optimisation des sites VSAT et solutions alternatives et
- (iv) l'installation de nouveaux sites et relocalisations,

respectent désormais les seuils réglementaires définis par l'ARPCÉ. «Cela témoigne d'une nette amélioration de la qualité du service dans plusieurs zones du pays», a déclaré M. Benjamin MOUANDZA.

Concernant l'extension de la couverture dans les localités de Makoua et Okoyo, les experts de l'ARPCÉ ont exprimé leur satisfaction, soulignant que cette initiative renforce l'accès aux services de télécommunications dans ces zones. De plus, de nouveaux sites sont en cours d'acquisition à Mossendjo et Sibiti, avec une mise en service prévue pour septembre 2025, ce qui améliorera considérablement la qualité des services dans ces deux grandes villes des départements de la Lékoumou et du Niari.

Les perturbations signalées sur les sites VSAT des localités de Sembé, Enyellé et Bétou, situées dans le département de la Likouala, ont été attribuées à des contraintes de capacité et aux interférences solaires. Les experts d'Airtel ont affirmé

qu'ils déploient tous les efforts nécessaires pour y remédier.

Afin de garantir une meilleure connectivité, l'opérateur envisage un basculement vers le faisceau hertzien et la fibre optique. De plus, le projet One Web, prévu pour juin 2025, permettra une montée en capacité dès juillet 2025, apportant ainsi une solution durable aux défis techniques rencontrés.

Le Directeur en charge des réseaux a saisi cette occasion pour rappeler l'importance des campagnes de drive-test menées régulièrement par l'ARPCÉ. « Ces opérations permettent d'évaluer objectivement la performance réelle des réseaux sur le terrain et d'identifier les zones nécessitant des améliorations. Elles constituent un outil indispensable pour garantir que tous les opérateurs respectent leurs obligations réglementaires en matière de qualité de service », a expliqué M. Benjamin MOUANDZA.

## Sécurisation des communications maritimes

# L'ARPCE, le PAPN et la Marine marchande unissent leurs efforts



Échange de parapheurs entre M. Christian Armel NKOU, DG de la Marine Marchande (à gauche), M. Louis-Marc SAKALA, DG de l'ARPCE (au centre), et M. Séraphin BHALAT, DG du Port Autonome de Pointe-Noire (à droite)

**Un protocole d'accord a été signé le 31 janvier 2025, à l'antenne départementale de Pointe-Noire de l'Agence de Régulation des Postes et Communications Électroniques (ARPCE) entre, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), la Marine Marchande et l'ARPCE en vue de renforcer la surveillance et le contrôle des communications électroniques dans les eaux maritimes congolaises.**

Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE; Séraphin BHALAT, Directeur Général du PAPN; et Christian Armel NKOU, Directeur Général de la Marine Marchande, ont signé l'accord qui marque une étape décisive dans la mission commune de ces trois institutions de sécurisation des communications maritimes.

« La signature ce jour de deux protocoles d'accord entre l'ARPCE et le deux grandes institutions représentées ici par leurs Directeurs Généraux témoigne de notre volonté commune à mettre en place un dispositif cohérent et complet de surveillance des communications à usage électronique maritime avec le Port Autonome de Pointe-

Noire, premier port en eaux profondes de la sous-région, qui accueille plus de 1000 navires annuellement. Nous établissons ainsi un cadre collaboratif qui permet d'assurer une surveillance efficace d'équipements de communications dans la zone portuaire. Cette collaboration prévoit notamment un contrôle de bureau de station radio, de vérification de systèmes et d'équipements de communications maritimes et une mise en place d'un système d'alerte rapide en cas de nécessité », a dit Louis-Marc SAKALA.

Il a poursuivi qu'avec la direction de la Marine Marchande, conformément à la réglementation portant Code communautaire de la Marine Marchande et de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale, il s'agira de renforcer la sécurité des communications sur l'ensemble des 170 km de côte. Ce partenariat renouvelé prévoit des mécanismes innovants pour la gestion des identités maritimes et le contrôle des équipements de communication d'urgence de la conformité au standard international de la sécurité maritime. Il n'a pas omis

l'établissement d'un mécanisme d'échange d'informations régulier sur les mouvements des navires et leurs équipements de communication, l'organisation des missions conjointes d'inspection de télécommunications, la mise en place de programmes de formation pour le personnel technique ainsi que l'assistance mutuelle dans la gestion des systèmes de communication maritime d'urgence.

Se félicitant de la signature de ce protocole d'accord, le commandant du port, le Capitaine de Vaisseau Alain KOUANGOULOUD, a signifié que « cet accord a une grande importance pour le port, pour la Marine Marchande et pour l'ARPCE, parce qu'on va avoir désormais la maîtrise totale des communications électroniques qui ont lieu non seulement dans la zone portuaire mais également jusque dans la limite de nos eaux maritimes, là où se trouvent les plateformes mobiles, les forages, les barges mais aussi tous les navires qui sont en contrat temporel d'exercice au Congo vont être mieux contrôlés, mieux suivis sur le plan de la gestion de communications électroniques et qui font partie du domaine de la sûreté et de la sécurité maritime ».

Pour Christian Armel NKOU, Directeur Général de la Marine Marchande, la signature de cet accord est un moment historique puisque le projet qui remonte depuis 2014 est maintenant concrétisé. « Il va nous permettre de bénéficier de l'expertise en la matière de l'ARPCE et nous allons collaborer pour l'intérêt de la communauté pour faire face à la cybercriminalité, aux cyberattaques et aux autres menaces qui pourraient survenir dans les eaux maritimes congolaises », a-t-il déclaré.

## Réunion de travail entre l'ARPCE et les armateurs de Pointe-noire et du Kouilou



Vue partielle de la salle et des participants

Le vendredi 14 février 2025, une réunion de travail s'est tenue dans la salle de conférence de l'Antenne Départementale de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) à Pointe-Noire. Cet échange a réuni l'ARPCE et les armateurs, exploitants de plateformes offshore ainsi que d'autres acteurs maritimes de Pointe-Noire et du Kouilou.

Placée sous la présidence de M. Benjamin MOUANDZA, Directeur des Réseaux et Services des Communications Électroniques de l'ARPCE, cette rencontre s'est déroulée en présence de plusieurs cadres de l'Agence, notamment Mme Issongo KIBA, Directrice Administrative, Financière et Comptable, M. Ben Achaim TOUAZOCK, Chef d'Antenne de l'ARPCE à Pointe-Noire, M. Christian MAKOSSO, Chef d'Antenne de l'ARPCE à Dolisie, ainsi que M. Sylvère OBOA, Chef de Service des Affaires Juridiques et Contentieux.

De nombreux partenaires du secteur maritime ont pris part à cette réunion, parmi lesquels PESCHAUD MARITIME CONGO, MRH GROUP, R-LOGISTICS, HIGH TECH PRO, BFM, HTP, AMMAT, PERENCO, ROFA NETWORK, SYSGREEN, TRIDENT OGX, HALLIBURTON, CES

CONGO ENERGY SERVICES, AFRICA GLOBAL LOGISTICS, SCHLUMBERGER LOGELCO INC.

Cette rencontre avait pour objectif de renforcer la coopération entre l'ARPCE, organe technique de l'État chargé de contrôle et de l'inspection des réseaux et services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les eaux maritimes sous juridiction congolaise, et les différents acteurs du secteur maritime. Conformément à la loi n°9-2009 du 25 novembre 2009 réglementant le secteur des communications électroniques, elle visait à assurer le respect des exigences réglementaires applicables aux installations de communications électroniques en mer.

Les participants ont été sensibilisés sur plusieurs points clés, notamment :

- Le protocole d'accord récemment signé avec la DIGEMAR et le Port Autonome de Pointe-Noire;
- L'obligation de déclarer chaque année l'architecture des équipements de l'ensemble des navires, en précisant le nombre de rotations annuelles ainsi que la durée de chaque rotation;
- La nécessité d'informer

l'ARPCE des modifications d'architecture au moins un mois avant chaque rotation;

- La délivrance par l'ARPCE du code d'Identité dans le Service Mobile Maritime (MMSI) et de l'Indicatif d'Appel (CALL SIGN);

Par ailleurs, les discussions ont porté sur les dispositions du décret n°2019-172 du 1er juillet 2019 fixant les modalités de gestion du spectre des fréquences;

- Les conditions applicables aux stations de radiocommunication du service maritime;
- Le rôle de la DIGEMAR en tant qu'affectataire des bandes de fréquences maritimes;
- Les décisions d'assignation temporaire de fréquences;
- L'obtention des autorisations nécessaires pour l'installation d'équipements de communications électroniques à bord des navires, afin d'en garantir le bon fonctionnement et la conformité aux normes internationales;
- Le contrôle des autorisations des stations radio et des certificats des opérateurs radio exerçant à bord des navires;
- La gestion des stations radio du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM) pour les navires, barges et autres dispositifs en mer;

Au-delà de son aspect informatif, cette réunion a permis d'identifier des pistes d'amélioration afin de garantir une meilleure conformité aux réglementations en vigueur. Elle a également favorisé un dialogue constructif entre l'ARPCE et les parties prenantes du secteur maritime, dans l'optique d'améliorer la régulation, le contrôle et la supervision des stations de communication maritime.

## Douanes congolaises

# Les opérateurs postaux express appellent à des réformes urgentes



Échange entre les cadres de la Direction de la Régulation Postale et les représentants des opérateurs postaux

**L'antenne départementale de l'ARPCÉ Pointe-Noire a réuni le 27 mars les principaux opérateurs postaux internationaux pour échanger sur leurs difficultés face aux procédures douanières. Sous la houlette de M. Arnault DICKA, Directeur de la Régulation Postale, les représentants de DHL, AGL, ARAMEX-IGS, EHS-FEDEX et NOKI-NOKI ont exposé les obstacles freinant leurs services au Congo.**

Parmi les principales préoccupations soulevées, la franchise douanière actuelle, fixée à 50 € ou 50 \$, est jugée trop basse par rapport aux standards d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, où elle atteint 200 000 FCFA. Les opérateurs demandent une réévaluation de cette valeur afin de favoriser un commerce plus fluide.

Les délais de traitement imposés par l'administration douanière posent également un problème. Bien que

la procédure de Bon d'Enlèvement (BE) soit disponible, le délai de 48 heures appliqué systématiquement ralentit les livraisons express, un facteur clé de satisfaction pour les clients du commerce électronique. Les opérateurs plaignent, en effet, pour une obligation de traitement immédiat des colis. Par ailleurs, les frais de transit vers les pays limitrophes, notamment entre Pointe-Noire et Cabinda, augmentent considérablement les charges des entreprises et pèsent sur la rentabilité des services.

L'absence de procédures adaptées au commerce électronique constitue un autre frein majeur. A ce titre, les opérateurs réclament une simplification des formalités afin de stimuler ce secteur en pleine expansion. De plus, la prise en compte de l'urgence et de la valeur déclarée des envois reste insuffisante, alors que certains colis, tels que des

médicaments, des lunettes de correction ou des documents administratifs, nécessitent un traitement prioritaire. Une procédure spéciale pour ces cas critiques est jugée indispensable.

Les opérateurs ont également mis en lumière un dysfonctionnement dans la gestion des agents de douane. Bien que certains soient affectés en permanence aux entrepôts, les entreprises doivent attendre la disponibilité d'un agent délégué des bureaux administratifs, ce qui allonge les délais de traitement. L'autorisation d'utiliser les agents certifiés déjà présents sur place permettrait d'accélérer les opérations. Enfin, des blocages prolongés peuvent survenir en raison de l'indisponibilité d'un maillon de la chaîne de traitement, paralysant l'ensemble du processus.

Face à ces doléances, l'ARPCÉ a réaffirmé son engagement à faciliter le dialogue entre les opérateurs postaux et l'administration douanière afin d'améliorer l'efficacité des procédures en place. L'initiative a été largement saluée par les acteurs du secteur, qui y voient une avancée significative vers une meilleure compétitivité des services postaux express en République du Congo. L'enjeu est désormais d'apporter des solutions concrètes pour fluidifier le trafic du secteur des envois express et, ainsi, promouvoir le développement du commerce électronique.

OSIANE 2025

# L'Afrique Centrale transforme ses défis numériques en opportunités



## L'ARPCE, partenaire institutionnel clé

L'implication de l'ARPCE, bras technique de l'État en matière de communications électroniques et des postes, dans l'organisation du salon dont elle est à l'origine et Coorganisatrice avec l'ONG PRATIC, témoigne de l'engagement des autorités congolaises envers la transformation numérique du pays. « Notre participation active à l'organisation d'OSIANE depuis sa création, s'inscrit dans notre mission de promotion d'un écosystème numérique national dynamique et innovant », affirme Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE.

Au-delà de sa forte présence lors de l'événement, l'institution s'engage quotidiennement à créer un environnement favorable à l'innovation technologique. Le régulateur joue, en effet, un rôle déterminant dans la

**Le rendez-vous incontournable de la Tech et de l'Innovation en Afrique Centrale revient pour sa 9<sup>ème</sup> édition au Palais des Congrès de Brazzaville, du 13 au 16 mai 2025, sous le thème évocateur « Transformons nos défis en opportunités ».**

Baptisée «BONGWANA», l'édition 2025 du Salon International de la Tech et de l'Innovation de l'Afrique Centrale (OSIANE) s'annonce déjà comme un événement majeur pour l'écosystème numérique régional. Co-organisé par l'Association PRATIC et l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), le salon ambitionne de rassembler tous les acteurs de la transformation digitale du continent.

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs prévoient

d'accueillir 150 exposants, 25 000 visiteurs et 170 intervenants venant de 15 pays différents. Des prévisions en croissance qui confirment l'importance grandissante de ce rendez-vous annuel dans le paysage technologique de la sous-région.

« Le Salon OSIANE s'impose aujourd'hui comme un outil stratégique essentiel pour impulser la révolution numérique en Afrique Centrale. Il est classé par la Communauté Tech, 3<sup>e</sup> en Afrique, 1<sup>er</sup> en Afrique Francophone et 1<sup>er</sup> en Afrique Centrale », déclare Luc MISSIDIMBAZI, promoteur du salon Très satisfait. « Notre ambition est de créer un espace où les défis se transforment en véritables opportunités de croissance et de développement », souligne-t-il.

structuration de l'écosystème numérique, notamment à travers l'élaboration d'un cadre réglementaire adapté aux enjeux contemporains et le soutien aux initiatives entrepreneuriales.

**🏠 Une architecture complète face aux défis du numérique africain**

L'édition 2025 d'OSIANE propose une expérience enrichie grâce à une structuration intelligente de son programme. Les visiteurs pourront bénéficier des formations professionnelles dispensées via la plateforme Académie Numérique au sein d'OSIANE Campus, tandis que les entrepreneurs innovants trouveront leur place dans OSIANE Startup, qui accueillera notamment le Challenge des Startups de l'Afrique centrale. La dimension culturelle n'est pas en reste avec OSIANE Culturel, dédié à la promotion des industries créatives et culturelles qui représentent un potentiel économique considérable pour la région.

Les entreprises en quête

de transformation numérique trouveront un accompagnement sur mesure grâce à OSIANE Boost, complété par OSIANE Investor qui facilitera la mise en relation avec des financeurs potentiels. La dimension réglementaire sera abordée dans l'espace OSIANE Gouvernance & Institution, pendant qu'OSIANE Impact mettra l'accent sur la soutenabilité environnementale et sociale du numérique. Enfin, OSIANE Connecting constituera un pont précieux entre la diaspora, les partenaires internationaux et l'écosystème local pour favoriser les échanges et les collaborations durables.

**📍 Le Challenge Startups du Bassin du Congo, temps fort de l'événement**

Point culminant du salon, le Challenge Startups BASSIN DU CONGO offrira une vitrine exceptionnelle aux entrepreneurs innovants de la région. Rappelons que l'édition 2024 avait réuni plus de 2000 participants et que la meilleure startup avait été récompensée

par une dotation de 10 millions de FCFA.

« Ce challenge est une véritable opportunité pour nos jeunes talents de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par des experts, de gagner en visibilité auprès des investisseurs et de contribuer concrètement au développement économique de notre région », précise Luc MISSIMBAZI.

**✔ Des objectifs ambitieux pour 2025**

L'édition 2025 poursuit plusieurs objectifs majeurs. Elle vise à mobiliser les parties prenantes autour de l'innovation technologique, promouvoir les synergies entre startups et institutions, encourager l'adoption des technologies émergentes comme l'Intelligence Artificielle, accompagner les PME dans leur transition numérique, favoriser l'émergence de clusters technologiques africains et renforcer la notoriété de l'Afrique centrale sur la scène internationale.



Portrait

# Christian ZOBA, une fusion de la foi et du professionnalisme au service du leadership



M. Christian ZOBA, Chef de Service Qualité à l'ARPCE

***Dans le grand livre du destin, certains chapitres sont écrits à l'avance, d'autres se forgent dans l'adversité. Christian ZOBA appartient à cette catégorie d'hommes qui transforment chaque épreuve en tremplin, chaque défi en opportunité. Marié à sa tendre épouse le 29 décembre, jour où il souffle aussi ses bougies, et père de sept enfants, « Ya Papos », comme l'appellent affectueusement ses collègues, incarne un leadership fondé sur l'expérience, la bienveillance et une patience inaltérable.***

Titulaire d'une Licence en Gestion, spécialité Finance et Comptabilité, il entame sa carrière en 1997 dans l'audit, avant de rejoindre

Celtel en 2000 (actuel Airtel Congo). Il y gravit rapidement les échelons, se forgeant une réputation de stratège rigoureux et visionnaire. En 2005, mû par le désir d'indépendance, il fait un choix audacieux : devenir consultant indépendant. Il multiplia ainsi des missions d'audit et de conseil, notamment pour la Banque Mondiale.

Son parcours prend un tournant majeur en 2008 lorsqu'il intègre Warid comme Chef de Service Commercial. L'opportunité de contribuer à la mise en place de l'ARPCE en 2010 marque un nouveau départ dans sa carrière. D'abord Chef de Service Comptabilité et Trésorerie, il crée ensuite le Service Relations avec les Consommateurs, avant d'être

nommé Chef d'Antenne de Dolisie en 2012. Son dévouement et son expertise lui valent d'être impliqué dans la scission de l'ONEMO en ACPE et FONEA, sous la supervision de KPMG. À son retour, il prend la tête du Service Qualité de l'ARPCE, relevant le défi de structurer un service totalement nouveau. Il instaure des processus de contrôle rigoureux, développe des outils de suivi performants et sensibilise les équipes à l'importance de l'amélioration continue. Son pragmatisme et sa capacité à fédérer transforment ce projet ambitieux en une réalité durable.

Christian ZOBA se définit comme persévérant et déterminé. En langue kituba, il évoque le concept de «Kubwa-kutelama», cette

capacité à toujours se relever. Au-delà de sa résilience, il est reconnu comme un mentor. Ses collaborateurs apprécient son écoute, son esprit critique et son aptitude à mobiliser les énergies autour d'objectifs communs. Son leadership repose sur des valeurs solides : respect, discipline et solidarité. Pour lui, un bon dirigeant doit avant tout être un exemple. Il accompagne les plus jeunes dans leur développement professionnel, partageant ses expériences avec humilité et transmettant des méthodes de travail efficaces.

Derrière l'expert en chiffres se cache un homme dont la foi est un phare. Fervent croyant, chrétien convaincu, il ne se contente pas de prier : il incarne ses croyances à travers ses actes. Président et choriste de la chorale Sainte-Jeanne d'Arc, il trouve dans la musique sacrée une puissance transcendante, un moyen d'insuffler espoir et réconfort à son entourage. Chaque note chantée, chaque mélodie entonnée est pour lui un hommage à Celui qui guide sa vie, mais aussi un baume pour les âmes de ceux qui l'écoutent.

Le bleu, sa couleur préférée, symbolise cette sérénité, cette sagesse et cette foi qui l'animent. Comme l'immensité du ciel ou la profondeur de l'océan, sa foi est vaste et inébranlable.

La discipline et le bien-être sont au cœur de son quotidien. Mesurant 1 m 75 pour 82 kg, il entretient une hygiène de vie stricte, convaincu que l'esprit et le corps sont indissociables.

Le sport est son exutoire, un levier de concentration et de résilience. Côté gastronomie, il privilégie les saveurs authentiques, notamment le bouillon sauvage, un plat qui lui rappelle les repas d'antan où l'on prenait le temps de savourer et de partager. Pour lui, les repas familiaux sont des moments précieux qui renforcent les liens et permettent de se recentrer sur l'essentiel.

Fort de vingt-huit ans d'expérience professionnelle, Christian Zoba est convaincu que la clé du succès réside dans la persévérance et la résilience. Son message pour la nouvelle génération est

clair : « Soyez persévérants, résilients et déterminés. Faites preuve d'humilité, d'écoute et de patience. Ne prenez rien personnellement. » Il croit fermement que le destin suit parfois des chemins inattendus : « Dieu écrit droit avec des lignes courbes, il nous mène là où il veut par des chemins sinueux. »

Reconnaissant envers ceux qui l'ont accompagné, il conclut avec humilité : « Merci à Dieu, au Directeur Général Louis-Marc SAKALA pour sa confiance, et à cette formidable équipe qui m'accompagne avec loyauté et engagement dans cette belle aventure ».



## Récompense

# Love SARA AHOUI NDÉKÉ honorée lors de la 23<sup>ème</sup> édition du trophée d'Or



Mme Love SARA AHOUI NDEKE, Conseillère en Communication et Relations Publiques du DG de l'ARPCE, posant avec sa récompense

d'un processus rigoureux de sélection par nos relayeurs-sondeurs et d'un référendum impliquant les journalistes du réseau », a expliqué Sametone ONDENDÉ, Président du RJCCPEC. « Mme NDÉKÉ incarne parfaitement les valeurs d'excellence et d'engagement que notre réseau souhaite promouvoir, en tant que maillon essentiel dans la chaîne de développement de notre pays », a-t-il ajouté.

### Un parcours d'excellence

Titulaire d'un MBA obtenu en 2022 à l'ESCEM business and digital school de France et d'une maîtrise es lettres en Linguistique et Langues africaines de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, Love SARA AHOUI NDÉKÉ a débuté sa carrière en 2000 comme journaliste aux Dépêches de Brazzaville. Première présentatrice télé de DRTV, elle a ensuite officié comme Conseillère en Communication au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)-Congo pendant huit ans avant de rejoindre l'ARPCE en 2014.

«Au PNUD, j'étais au service des nations, ce qui est formidable, mais à l'ARPCE, j'ai eu la grâce de servir directement mon pays», a confié celle qui est également Chevalier dans l'Ordre du mérite sportif congolais depuis 2018. Love SARA AHOUI NDÉKÉ est impliquée dans plusieurs associations et fut médaillée de bronze aux Championnats

Le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation du citoyen (RJCCPEC) a récompensé, le 22 mars 2025 à l'Hôtel de ville de Brazzaville, l'excellence professionnelle de la Conseillère en Communication et Relations Publiques de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), dans le cadre des festivités

du mois de mars au cours duquel est célébrée la Journée internationale des droits des femmes.

La 23<sup>e</sup> édition de la cérémonie de remise du diplôme d'honneur et du trophée d'or spécial organisée par le Réseau des Journalistes et Communicateurs pour la Promotion et l'Émulation du Citoyen (RJCCPEC) a eu pour lauréates, entre autres, Love SARA AHOUI NDÉKÉ.

« Cette distinction est le fruit

d'Afrique de volleyball en 2005.

### Une reconnaissance partagée

Prenant la parole au nom de la vingtaine de femmes récipiendaires issues de divers horizons professionnels (députées, directrices générales, femmes d'affaires, médecins, etc.), Love SARA AHOUÏ NDÉKÉ a exprimé sa reconnaissance.

«Ce diplôme d'honneur n'est pas juste le mien mais il est décerné en fait à l'ensemble du personnel de l'ARPCE qui fait un travail gigantesque dans l'ombre», a-t-elle affirmé, soulignant que « cette promotion reconnaît l'excellent travail que fournit l'ARPCE sous la houlette de notre Directeur Général, Louis-Marc SAKALA, dont la seule ambition est de matérialiser tous les jours un peu plus la vision du Président de la République d'arrimer le Congo à l'économie numérique ».

### L'ARPCE, moteur de la transformation numérique

Pleinement investie de sa mission régaliennne, l'ARPCE s'engage résolument à déployer des infrastructures et services de qualité qui répondent aux défis d'une économie numérique en pleine mutation. L'action, guidée par l'excellence et l'innovation, vise à réduire significativement la fracture numérique et à accompagner l'inclusion de tous les secteurs dans l'ère digitale.

Parmi ses initiatives phares, le Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques a permis de connecter aux services de téléphonie mobile des centaines de milliers de Congolais vivant dans des zones dites blanches, précédemment sans réseau et difficiles d'accès. L'Agence a également connecté de nombreuses administrations à internet et équipé une vingtaine d'établissements scolaires et universitaires de salles multimédia, favorisant

ainsi l'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire national.

« Recevoir ce diplôme d'honneur d'un réseau autonome de journalistes congolais est un grand honneur pour moi et, au-delà de ma personne, c'est l'exemplarité, la technicité et l'expertise de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques qui sont saluées ici », a souligné Love SARA AHOUÏ NDÉKÉ qui a décerné ce diplôme à son époux, sa famille biologique et professionnelle qui la soutiennent au quotidien.

La cérémonie, placée sous le patronage de Vital BALLA, Président d'honneur du Réseau, s'inscrit dans la mission du RJCCPEC de promouvoir le mérite citoyen, reconnaître et honorer ses mérites de son vivant, de briser le tabou des décorations à titre posthume et reconnaître les contributions exceptionnelles au développement du Congo.



Mme Love SARA AHOUÏ NDEKE, entourée de sa famille professionnelle et biologique

## English Corner

# Learn vocabulary is essential for speaking any language – including English !



***If you don't know enough vocabulary words, you'll often pause while speaking English, trying to think of the right word. Kindly follow these ideas and learn new English words more easily.***

1. Read whenever possible. Whether it is novel or a magazine or something trivial, pay close attention to anything with writing on it. The more you are exposed to words, the more you will learn. Do not skip unfamiliar words: if you don't know what a word means, look it up and make a note of it.

2. Write down new words in a notebook. Every time you learn a new word – for example, from an article, from a book, or from an English lesson – first, write it down by hand in your vocabulary notebook.

- The word and part of speech
- The definition in English (or translation)
- 1 example sentence from the article or dictionary
- 1 example sentence that you create

Imagine you just learned the word "generous." Write in your vocabulary notebook:

- WORD : generous (adjective)
- DEFINITION: when a person gives time / money freely
- EXAMPLE 1 (from the article):

"Thanks for paying for my dinner. You're very generous."

- EXAMPLE 2 (my example):

"My brother is generous because he volunteers at the animal shelter on weekends."

3. Vocably practise new words. Have a "word of the day" and use your newly learnt word throughout the day so you will learn to use it in context and not forget it quickly.

4. Visually remembering words is very helpful. Try writing words on small sticky notes and adding them to items around the house so that you will associate new words with their relevant images.

5. Play word games online and look up the meanings of new words as you encounter them. Scrabble is a fun game to play for this purpose.

6. Use new words regularly so that you don't forget them. Write articles that people will enjoy reading or start a blog that could be about anything.

7. Correspond with an English pen friend. The best way to gain confidence in speaking any language is by talking to a native speaker.

Remember « Practice makes perfect ».

**©7 Tips for Learning English Vocabulary | EnglishClub**

arpce

Miss Raissa B.  
Monitor ARPCE English Club

MC Christ M.  
Monitor ARPCE English Club

**ARPCE English Club**

www.arpce.cg

EVERY FRIDAY FROM  
12:00 PM TO 1:00 PM  
ARPCE HEAD OFFICE

Don't forget,  
practice makes  
perfect!



**ILS SONT NÉS  
AU PREMIER  
TRIMESTRE**



ARPCE Inside

# Le Comité de Direction sensibilisé sur les enjeux stratégiques de l'Intelligence Artificielle



M. Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE, prononçant son mot d'ouverture à la formation sur l'Intelligence Artificielle des membres du CODIR

*En prélude à la première session de son Comité de Direction, l'équipe dirigeante de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques a participé les 17 et 18 mars 2025 à une formation cruciale sur l'Intelligence Artificielle (IA), au siège de l'institution.*

Face à la désormais omniprésente croissante de l'IA dans tous les secteurs, cette



initiative du Directeur Général, Louis Marc SAKALA, vise à renforcer les capacités d'un Régulateur engagé à faire face aux défis technologiques majeurs. La session a été animée par deux experts internationaux en IA venus de France et de Suisse, Messieurs Abdoulaye Ba et Babacar Charles Ndoye.

« Les outils de l'Intelligence Artificielle auront un impact sur tous les secteurs. Il est impératif que le Régulateur maîtrise ces technologies », a souligné M. Ndoye. Cette formation répond

à plusieurs enjeux stratégiques pour l'ARPCE : réfléchir sur un cadre réglementaire adapté, protéger les données des citoyens des usagers et définir les responsabilités algorithmiques dans un environnement télécoms en pleine mutation.

Sur le plan technique, il faut reconnaître que l'IA représente une opportunité pour optimiser la gestion du spectre, améliorer la cybersécurité des réseaux et superviser plus efficacement la qualité des services.

« Cette sensibilisation s'inscrit dans la volonté de l'ARPCE de maîtriser ces technologies pour mieux protéger citoyens et entreprises, tout en favorisant l'innovation au Congo », a déclaré M. SAKALA. Il a ajouté que la connaissance des possibilités qu'offre l'IA peut permettre au Régulateur de renforcer sa prise de décision de manière plus éclairée face aux enjeux économiques et sociaux, notamment la concurrence équitable entre opérateurs et la réduction de la fracture numérique.



## COMMENT ENTREtenir vos PERRUQUES BOUCLÉES

À l'occasion du mois de mars dédié à la femme, La Grand'Actu du Régulateur, votre magazine mensuel d'information et de conseils pratiques, met à l'honneur la beauté et le soin au féminin en vous partageant des conseils pratiques pour chouchouter vos perruques bouclées. Élégantes et pleines de caractère, elles méritent une attention particulière pour conserver tout leur éclat. Que vous soyez novice ou experte, voici 6 gestes simples pour préserver la souplesse, la brillance et la durée de vie de vos boucles.



### 1 BROSSEZ AVEC DOUCEUR

Utilisez une brosse à poils souples ou un peigne à larges dents. Commencez toujours par les pointes, puis remontez doucement vers les racines pour préserver la forme des boucles. Un démêlage quotidien en fin de journée évite la formation de nœuds tenaces.

### 2 LAVEZ EN DOUCEUR

Privilégiez des shampoings sans sulfates, doux et hydratants, idéalement formulés pour cheveux synthétiques ou naturels selon votre perruque. Lavez à l'eau tiède (jamais chaude), sans frotter, puis rincez à l'eau froide pour sceller l'hydratation et raviver la brillance. Une fréquence de lavage recommandée : tous les 6 à 8 ports pour les perruques synthétiques, tous les 10 à 12 ports pour les naturelles.

### 3 ÉVITEZ LA CHALEUR EXCESSIVE

Les fers à friser et les sèche-cheveux peuvent fragiliser la fibre capillaire. Si vous devez les utiliser, appliquez un soin thermo-protecteur avant toute source de chaleur. Pour les perruques synthétiques, privilégiez un séchage à l'air libre ou utilisez le mode froid de votre sèche-cheveux.

### 4 HYDRATEZ, ENCORE ET TOUJOURS

Après chaque lavage, appliquez un revitalisant nourrissant sans rinçage spécial perruques. Entre deux lavages, un spray hydratant à base d'huiles légères

(argan, jojoba) redonne de la souplesse à vos boucles et évite le dessèchement. Une astuce de pro : vaporisez légèrement votre spray sur vos mains avant de l'appliquer sur les longueurs pour un résultat plus homogène.

### 5 STOCKEZ AVEC SOIN

Rangez votre perruque sur un porte-perruque ou une tête en polystyrène dans un endroit sec et aéré, à l'abri du soleil et de la chaleur, pour éviter les nœuds et la perte de forme. Pour les voyages, optez pour une boîte de rangement spéciale qui protégera vos boucles des déformations.

### 6 SURVEILLEZ L'ÉTAT GÉNÉRAL

Inspectez régulièrement votre perruque. Si vous repérez des signes d'usure (boucles distendues, pointes fourchues, nœuds impossibles à défaire), n'hésitez pas à consulter un professionnel pour un soin ou une restauration.

Avec ces bons gestes appliqués régulièrement, vos perruques bouclées resteront éclatantes, souples et pleines de vie beaucoup plus longtemps.



**Kiese Loïna**

*Elle est arrivée, toute douce, toute belle, comme une étoile tombée du ciel... Kiese Loïna, notre petit ange, est née le 25 février 2025. Elle a apporté avec elle une vague de pureté, de joie et de bonheur qui fait briller les cœurs. Maman Edna est comblée d'une nouvelle complice, et Papa Loïc est tout ému d'avoir une petite fille à chérir. Chaque instant à ses côtés sera un souvenir précieux, chaque sourire qu'elle offrira sera un rayon de lumière. Bienvenue, Kiese Loïna, dans ce monde d'amour infini que tes parents t'offriront. Que ton existence soit une belle mélodie de bonheur.*



**Nathanaelle Oualoung**

*Dans la douceur d'un regard, le murmure des voix aimantes de Papa et Maman, je suis née... Accueillie avec tendresse et des bras forts qui me protégeront toujours, des lèvres pleines de douceur pour me chérir et des mains délicates pour me couvrir d'affection. Le 18 avril 2025, le monde a vu naître Nathanaelle Oualoung, un rayon de soleil qui réchauffe le cœur de Maman Jenny et Papa Heloy et rend leur vie plus belle que jamais. Elle est l'étreinte de l'amour pur, le souffle d'une nouvelle vie pleine de promesses. Chaque sourire, chaque éclat de rire, sera un trésor pour tes parents.*



## Le Saviez-Vous ?

### BONNES PRATIQUES POUR VOTRE TÉLÉPHONE

## Ne pas utiliser votre téléphone en conduisant



Circuler sur la route nécessite une attention permanente pour préserver votre sécurité, celle de vos passagers et des autres usagers de la route. Tout le monde le sait : utiliser son smartphone en conduisant est très dangereux et peut avoir des conséquences catastrophiques.

### Plaisirs de table



#### La pizza à la poêle

La Grand'Actu du Régulateur vous met l'eau à la bouche avec une recette express et savoureuse : la pizza à la poêle. Une pâte croustillante, une sauce tomate parfumée, une mozzarella fondante... le tout prêt en quelques mi-minutes, sans four. Parfaite pour un déjeuner entre collègues ou un dîner maison sans tracas. Essayez-

la, vous allez adorer.

#### Ingredients pour 2 pizzas :

- 250 g de farine
- 1 c. à café de levure chimique
- 150 ml d'eau tiède
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- ½ c. à café de sel
- Sauce tomate
- 150 g de mozzarella râpée
- Garnitures au choix : jambon, champignons, olives, poivrons, basilic...

#### Préparation

- Étape 1

Mélangez farine, levure, sel, huile et eau tiède jusqu'à obtenir une pâte homogène. Divisez en deux boules.

- Étape 2

Étalez chaque boule en disque fin, adapté à la taille de votre poêle.

- Étape 3

Faites chauffer une poêle antiadhésive, cuisez une pâte à feu doux 3-4 min.

- Étape 4

Retournez-la, garnissez de sauce tomate, mozza et vos ingrédients favoris.

- Étape 5

Couvrez, laissez cuire 5 à 7 min jusqu'à ce que le fromage fonde.

À déguster bien chaud. Bon appétit !

**Bon appétit !**

J	O	U	R	N	A	L	I	S	T	I	Q	U	E	T
E	U	S	E	A	N	O	M	E	S	L	U	P	J	N
U	V	E	I	I	T	D	I	R	A	E	O	E	T	E
E	R	E	N	N	I	U	C	V	R	T	T	U	O	M
T	E	T	I	U	Q	E	I	I	S	C	A	R	T	E
I	S	A	T	N	U	L	S	C	E	G	A	V	A	L
L	U	T	I	N	I	Q	U	E	P	A	V	I	U	E
I	A	R	T	M	T	U	V	C	O	P	E	C	X	R
B	A	O	E	O	E	I	E	H	S	R	I	E	L	U
A	P	P	E	L	L	D	R	A	T	O	M	C	H	E
C	A	M	E	R	A	U	O	R	A	P	P	O	R	T
A	T	O	M	E	B	O	O	M	L	A	M	P	E	U
R	I	C	H	E	E	P	R	E	V	E	N	U	U	A
T	N	E	M	E	L	U	O	R	V	E	R	N	I	S

> **Mots de 3 lettres :** Ave, Clé, Com, Duo, Elu, Ere, Gap, Ici, Jet, Jeu, Mol, Nul, Use

> **Mots de 4 lettres :** Boom, Duel, Etat, Ilet, Lime, Nain, Nome, Peur, Quid, Rein, Revu, Stop, Trop Tsar, Vice

> **Mots de 5 lettres :** Appel, Atome, Charme, Carte, Label, Lampe, Lutin, Modem, Ouvre, Patin, Quota, Riche

> **Mots de 6 lettres :** Camera, Equité, Inique, Lavage, Motard, Postal, Totaux, vernis

> **Mots de 7 lettres :** Élément, Inquiet, Prévenu, Rapport, Sauteur, Service

> **Mots de 8 lettres :** Roulement

> **Mots de 9 lettres :** Antiquité

> **Mot de 11 lettres :** Traçabilité

> **Mot de 14 lettres :** Journalistique



8 Mars

115<sup>ème</sup>



*Journée*  
**Internationale**  
*des droits des*  
**Femmes**

**Pour toutes les femmes et les filles:  
droits , égalité et autonomisation**

   ARPCE Congo

 [www.arpce.cg](http://www.arpce.cg)